La bourse foncière forestière

http://www.boursefonciere.fr/chambery-metropole

Chambéry métropole
communauté d'agglomération

Pour vendre, acheter ou échanger des parcelles de forêt sur les 24 communes de Chambéry métropole.

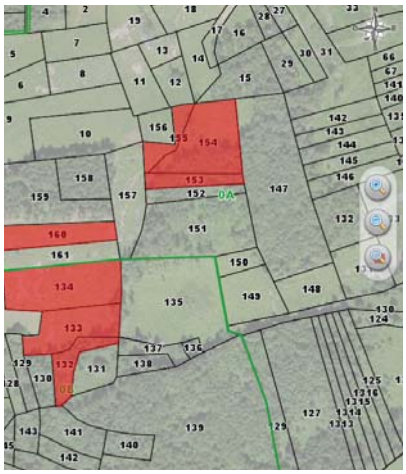

Un outil pour vous aider dans vos démarches

- mise en relation entre propriétaires,
- accompagnement pour estimer la valeur de vos parcelles,
- modèles de promesse de vente et procédure à suivre pour finaliser votre opération foncière,
- information sur les aides financières aux acquisitions.

Mode d'emploi

Vous êtes vendeur, acheteur ou souhaitez échanger une parcelle ? Visualisez vos parcelles et consultez celles à vendre ou à échanger.
Remplissez le formulaire électronique ou papier afin de nous communiquer vos intentions.

Une fois les informations transmises et validées, les parcelles mises en vente apparaîtront sur le catalogue de mise en vente et l'espace cartographique.
Vos noms et coordonnées ne seront pas visibles sur le site.
Le technicien forestier de votre secteur sera chargé de la mise en relation acheteur/vendeur.
Un mail vous sera envoyé avec les coordonnées du vendeur. Charge à vous de le contacter et de finaliser par la suite la vente devant un notaire.

Avec le soutien de

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

Région RhôneAlpes
CONTRAT DÉVELOPPEMENT DURABLE
MÉTROPOLE SAVOIE

Un outil pour optimiser la gestion de vos parcelles de forêt

Localisation de la forêt sur le territoire

total des espaces boisés : 13 224 ha

Prédominance de la forêt privée

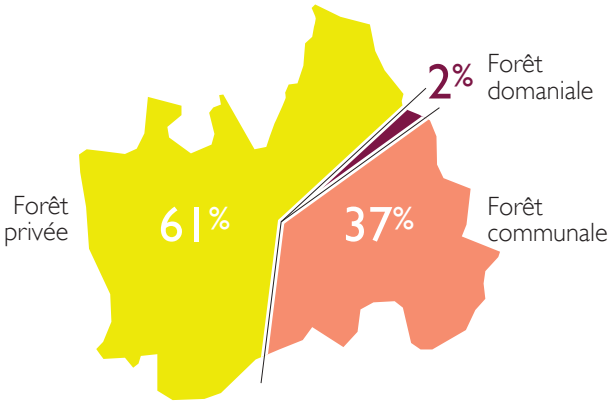

Avec 7 899 ha pour 4 286 propriétaires, la forêt privée est très morcelée. Chaque propriété fait en moyenne 1,84 ha. Ce morcellement rend la gestion et l'exploitation compliquées et pose des difficultés de repérage, de délimitation et d'accès aux parcelles.

Depuis 2012, **la charte forestière de territoire de Chambéry métropole** vise à promouvoir une forêt périurbaine dynamique : développer la filière bois, préserver les ressources naturelles et assurer une meilleure qualité de vie.
Cette forêt multifonctionnelle permet la production de bois d'œuvre et bois-énergie, garantit la protection de la ressource en eau du territoire, assure la préservation de la biodiversité et offre un espace de nature et de ressourcement aux randonneurs.
+ *sur la charte forestière : www.chambery-metropole.fr*

Contacts

Vous n'avez pas d'accès internet ;
vous rencontrez des difficultés d'utilisation ?
COFORET
Baptiste Coyer
04 79 60 49 11/06 80 28 79 83
bcoyer@coforet.com

COFORET, le Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Savoie Mont-blanc sont situés :
Maison de l'Agriculture et de la Forêt
40 rue du Terraillet
73190 Saint-Baldoph

Une question sur l'estimation, la gestion des parcelles forestières et des aides financières ?
Votre propriété se trouve sur la commune de :
Barberaz, Challes-les-Eaux, Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, La Motte-Servolex, La Ravoire, Montagnole, Saint-Baldoph, Saint-Cassin, Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Sulpice, Sonnaz, Vimines.

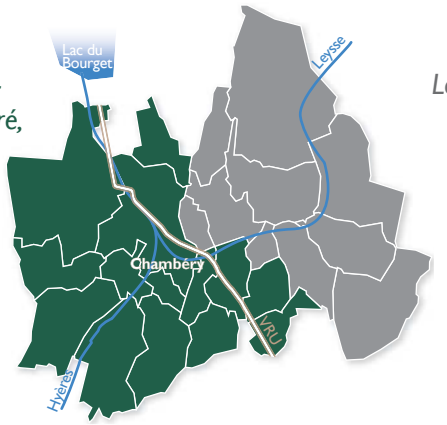

Barby, Bassens, Curienne, La Thuile, Les Déserts, Puygros, Saint-Alban-Leysse, Saint-Jean d'Arvey, Thoiry, Vérel-Pragondran.

Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes
Pascal Guillet
04 79 60 49 12
pascal.guillet@crpf.fr
permanence : mardi matin

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Savoie Mont-blanc
Kevin Gontier
06 50 19 15 25
kevin.gontier@savoie.chambagri.fr

Chambéry métropole, direction de la communication - janvier 2015 - photos Antoine Berger, Nicolas Favrichon, Caroline Moureaux